

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers
en exercice : 13
présents : 9

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille dix-huit, le vingt-deux janvier, à dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemont s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GINIES Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 janvier 2018

Présents : GINIES Alain, VIARD GAUDIN Murielle, GACHET Edith, GUILLOT Aimé, GUERIN Sandrine, DUSSERT Jacques, LANG Patrick, MICHEL Raymond, VIARD Richard.

Absents / Excusés : BRACONNIER Jérémie, CHATEL Louis, GIRAUD Isabelle, PELLISSIER Laurent.

Secrétaire de séance : GUERIN Sandrine

OBJET : FINANCES LOCALES

SERVICE EAU - TARIFS 2018 DES REDEVANCES DES SERVICES EXTERIEURS - MODIFICATION

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°27 du 18 décembre 2017 fixant les tarifs des services extérieurs d'eau potable.

Il informe qu'une erreur a été commise dans le calcul de la redevance du prélèvement d'eau.

Il rappelle les derniers taux reçus pour les redevances dues aux services extérieurs et donne le nouveau taux de la redevance du prélèvement d'eau.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'appliquer aux usagers pour les redevances aux services extérieurs les taux en vigueur pour 2018 soit :

✓ Agence de Bassin Rhône Méditerranée Corse :

✗ redevance sur la pollution domestique :0,2900 € TTC / m³
✗ redevance modernisation réseaux de collecte :0,1550 € TTC / m³
✗ redevance prélèvement d'eau :0,1417 € TTC / m³

➤ **ANNULE** la délibération n°27 du 18 décembre 2017.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES

